



SÉANCE SPÉCIALE 8

Le droit à l'éducation pour l'inclusion : implications, problèmes et défis

Organisée par le groupe d'ONG sur le droit à l'éducation

L'éducation pour l'inclusion vise non seulement à accueillir les enfants vulnérables, mais aussi et surtout à «soutenir et favoriser la diversité chez tous les apprenants» (UNESCO, *Dossier ouvert sur l'éducation inclusive*, 2001). Elle « prend comme point de départ la conviction que l'éducation est un droit de l'homme fondamental. (...) En ce sens elle constitue le moyen de s'assurer que l'Education pour tous signifie vraiment pour tous ». (Document de référence p. 6)

Cette séance spéciale a pour objectif de rassembler quelques ONG spécialisées, sous les auspices de l'OIDEL afin de réfléchir ensemble aux problèmes et aux éventuelles solutions qui peuvent être mises en place pour la réalisation d'une éducation pour l'inclusion dans la perspective du droit à l'éducation.

Organisé par le groupe d'ONG sur le droit à l'éducation:

OIDEL
AVSI
BICE
Collège Universitaire Henry Dunant
Dominicains pour Justice et Paix
IIMA
IFUW
IFFD
New Humanity
Points Coeur
VIDES
Women's Board
Chaire UNESCO, Université de la Rioja
Chaire UNESCO, Université de Bergame
Chaire UNESCO, Université de Fribourg

Avec le soutien de l'UNESCO et de l'OHCHR

Composition du panel

1. J. Dias Ferreira
Formateur, CeFEP, Département de l'Instruction Publique, Genève, Suisse
2. A. Fernandez
Directeur Général de l'OIDEL

Objectifs

- Clarifier le concept d'éducation inclusive dans ses aspects juridiques, politiques et culturels notamment sur la base des dispositions internationales (instruments des Nations Unies et de l'UNESCO);
- Concevoir l'EI comme la réelle généralisation du système, comme l'éducation pour tous (EPT).

Composition du panel (cont.)

3. F. Ferrer
Professeur d'éducation comparée à l'Université autonome de Barcelone, Espagne
4. P. Meyer-Bisch
Coordinateur de l'Institut d'Ethique et des Droits de l'Homme et de la Chaire UNESCO, Université de Fribourg, Suisse
5. T. del Prado
Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'Homme
6. K. Singh
Secrétaire du Groupe conjoint d'experts UNESCO / ECOSOC sur le suivi du droit à l'éducation
7. J. C. Tedesco
Ministre de l'éducation de l'Argentine

Documentation

- Note conceptuelle sur l'éducation pour l'inclusion du groupe conjoint d'experts UNESCO/ECOSOC (2008)
- Document de référence pour la CIE (doc. ED/BIE/CONFINTED 48/4)
- Document préparé par le Groupe d'ONG
- Document « Vaincre l'exclusion par des approches intégratrices dans l'éducation », UNESCO (2003)